

## CONDITIONS GÉNÉRALES DE PARTICIPATION AUX ATELIERS

Pour confirmer votre venue, le règlement de l'atelier peut se faire soit par le site Paypal mentionné précédemment (vous n'avez pas besoin d'avoir un compte Paypal pour le faire),

soit directement par virement bancaire sur le compte

Juliane Ménier ING Bruxelles

BE11 3770 7137 3748

BIC BBRUBEBB

Indiquez dans la communication le nom et la date de l'atelier ainsi que votre nom et prénom

Aucune option ne peut être garantie, seule la réception du bulletin d'inscription complété du règlement confirme votre venue

Vous avez la possibilité de payer en 2 fois si votre inscription se fait 2 mois avant le début du stage :

50% du montant dès votre inscription, afin de confirmer votre place, et

50% le mois suivant.

- A la Réception du bulletin d'inscription et du règlement total ou de la première mensualité de l'atelier concerné, vous recevrez un mail de confirmation (définitive ou provisoire s'il reste une mensualité à régler).
- En cas de désistement de votre part, jusqu'à 2 mois avant le début de l'activité, le montant peut être reporté sur un autre atelier.
- En cas de désistement de votre part, au plus tard un mois avant l'activité, un montant de 80 € sera retenu.
- En cas de désistement de votre part, 15 jours avant l'activité, la somme est due en totalité, sauf si vous trouvez quelqu'un pour prendre votre place et participer à l'Atelier souhaité.

Le paiement mensuel doit être entièrement soldé au plus tard 10 jours avant l'activité. Passé ce délai, nous nous réservons le droit d'attribuer votre place à un autre participant

- En cas d'interruption du versement, la place ne sera pas conservée. Et les montants réglés seront dus.
- Vous êtes responsables de votre logement et de votre déplacement.

Atelier Juliane Ménier  
[www.julianemenier.net](http://www.julianemenier.net)  
[julianemenier@gmail.com](mailto:julianemenier@gmail.com)  
0468 11 87 21

En cas d'annulation de la part de l'organisatrice :

- En cas de mauvaises conditions météorologiques, de maladie ou autre impondérable, une annulation du stage peut arriver jusqu'à 72h avant le début du stage
- Le montant total que vous avez versé vous sera remboursé.
- Le participant ne peut prétendre à aucun remboursement annexe (transport, hébergement...), il est de sa responsabilité de se prémunir d'une annulation éventuelle (qui peut être due à un nombre insuffisant d'inscrits, à des conditions météorologiques non adaptées, ou autre)

En cas de liste d'attente :

Si le stage est complet au moment de votre inscription, nous vous proposons de figurer en liste d'attente en cas de désistement d'un participant.

Si aucune place ne se libère, vous aurez le choix entre :

- reporter votre règlement sur un autre atelier
- annuler votre inscription : dans ce cas nous vous remboursons le montant versé avec déduction des frais de traitement si le stage avait bien été annoncé comme complet sur le site mentionnant l'atelier (10 euros).

Votre inscription à l'atelier confirme votre participation de votre plein gré et sous votre propre responsabilité.

En concordance avec l'esprit d'harmonie et d'autonomie qui inspire les ateliers animés par Juliane Ménier et afin de faciliter la bonne marche de l'atelier pour chacun des participants, vous vous engagez à suivre les lignes directrices et les consignes proposées au cours de l'atelier.

Vous vous engagez notamment à participer aux animations proposées et ce dans le respect des limites qui vous sont propres.

Vous dégagez l'organisatrice et les autres participants de la responsabilité des dommages à la personne et aux biens qui pourraient résulter directement ou indirectement de votre participation aux animations et exercices proposés durant l'atelier.

Vous déclarez en toute sincérité être dans un état de santé mentale et un état d'autonomie physique vous permettant de suivre l'atelier et vous vous engagez à faire part, également en toute sincérité, à l'organisatrice, de toute difficulté qui pourrait compromettre votre santé, celles des autres, ou le bon fonctionnement de l'atelier en cours de route.

Atelier Juliane Ménier  
[www.julianemenier.net](http://www.julianemenier.net)  
[julianemenier@gmail.com](mailto:julianemenier@gmail.com)  
0468 11 87 21

En cas d'handicap physique, vous vous engagez à vous renseigner si le lieu du séminaire peut vous accueillir, sinon vous vous engagez à être accompagné de quelqu'un qui aidera vos déplacements dans le lieu.

Vous déclarez ne pas participer à cet atelier à des fins médicales et être conscient(e) que l'organisatrice n'est ni médecin, ni praticienne de la santé physique.

Vous déclarez que toute information concernant l'identité, la vie privée et la conduite de toutes les personnes présentes à l'atelier est strictement confidentielle et vous vous engagez à ne divulguer aucune information de cette nature à quelque fin que ce soit, ni pendant, ni après votre participation à l'atelier.

Vous déclarez accepter les règlements de Droit d'auteur-Copyright. D'une manière générale, la législation sur le droit d'auteur et la propriété intellectuelle s'applique à l'ensemble des ateliers de Juliane Ménier. Toute reproduction ou représentation, intégrale ou substantielle du contenu des ateliers et formations pour usage personnel ou professionnel par quelque procédé que ce soit est interdite.

Advenant des manquements importants de votre part aux éléments ci-dessus mentionnés, vous reconnaissez que l'organisatrice peut mettre fin à votre participation à ce séminaire en cours de route.

Votre inscription et votre règlement à l'atelier indique votre acceptation des conditions générales de participation aux ateliers Juliane Ménier, mentionnés ci-dessus.